



Se loger n'est pas un problème !

Le Groupe ESA pratique le régime de l'externat. Mais dans une ville étudiante comme Angers, se loger n'est pas un problème et vous trouverez facilement à vous loger dans notre quartier :

- **chez des particuliers** : le Groupe ESA est partenaire d'un service logement de qualité qui met en relation étudiants et propriétaires souhaitant louer en direct sans agence. Adresses disponibles à partir du 15 juin.
- **en résidence étudiante universitaire** : attention aux délais de dépôt des dossiers 30 avril !
- **en résidence étudiante privée** : le Groupe ESA a pré-réservé 70 nouveaux studios pour l'année 2009/2010.
- **en foyers étudiants ou de jeunes travailleurs.**
- **en appartements gérés par les HLM.**

↳ Les distances entre le Groupe ESA et les différents logements cités sont indiquées, ainsi que les tarifs 2008-2009 dans la majorité des logements.

↳ Les places de parkings étant rares dans le quartier, choisir un logement à proximité, c'est pouvoir venir écologiquement à pied ou à vélo, mode de transport valorisé par le Groupe ESA dans son Plan de Développement Entreprise.

Contact au Groupe ESA : Bénédicte Chopin – Tél : 02 41 23 55 06 – e-mail : b.chopin@groupe-esa.com

CHEZ DES PARTICULIERS : de la chambre au T4

Le Groupe ESA adhère à un service social santé en partenariat avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) et vous propose un service logement gratuit. Ce service met à disposition des étudiants une liste de logements respectant une Charte qualité et sélectionnés selon des critères définis par l'étudiant. L'offre de location concerne une année scolaire complète.

Service logement UCO / Groupe ESA - 3, place André Leroy - Fermé le samedi

Contact : Sylvie de Kepper : 02 41 81 66 20 (ou accueil : 02 41 81 65 94). E-mail : sylvie.de.kepper@uco.fr

Fermé du 24 juillet au soir au 24 août 2009 au matin. Aucune adresse n'est donnée par correspondance ni par téléphone.

IMPORTANT : se munir de la lettre d'admission et ne se présenter **qu'à partir du 15 juin**.

Tarifs 2008 :

Type	Prix moyen €/mois	Charges en plus	Description	Caution	Aides au logement
Chambre	280	-			
Studette	320	EDF(*)	Studio < 18m ²	1 à 2 mois	ALS
Studio	320		1 pièce		
T1	340		1 pièce + cuisine		
T1 bis	340		2 pièces, avec 1 coin cuisine		
T2 (**)	460		2 pièces + cuisine		
T3 (**)	575		3 pièces + cuisine		
T4 (**)	635		4 pièces + cuisine		

NB : Locations sans frais de dossier

*(**) Possibilité de co-location*

() Se renseigner sur le mode de chauffage*

➤ **Gîtes ruraux**

Il est possible de partager un gîte rural (co-voiturage conseillé). Contacter l'Office du Tourisme : Place Kennedy (près du Château) - Tél. 02 41 23 50 00 - Attention, certains se situent en zone inondable.

➤ **CIJ, Centre d'Information Jeunesse**

5, allée du Haras - Tél. 02 41 87 74 47 - Fax : 02 41 88 58 85 - e-mail : cij.angers@ville-angers.fr
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h, mercredi de 10h à 18h et samedi de 10h à 12h.

➤ **Service logement des mutuelles étudiantes**

Les mutuelles possèdent des adresses de résidences étudiantes.

LMDE (La Mutuelle Des Etudiants)

55, boulevard du roi René

Tél. 0810 600 601

Plus d'infos : www.lmde.com

SMEBA

42 bis, bd du Roi René

Tél. 0241208282

Plus d'infos : www.smeba.fr

➤ **Offres des agences immobilières**

Dont les agences SERGIC et GESTRIM mentionnées dans le paragraphe Résidences étudiantes privées.

Deux associations angevines proposent également à des jeunes d'être hébergés chez des personnes âgées. En échange du logement, l'hébergé offre un peu de son temps et apporte une aide bénévole à son hôte.

👉 **Toi & Moi solidaires**

8, square Maurice Blanchard

49100 Angers

Tél. 06 68 48 44 87

Plus d'infos : sonicshine.rf.lv/toietmoisolidaire

👉 **Le temps pour toiT**

Service Animation et Vie Sociale Espace Welcome

4, place Maurice Sailland

Tél. 02 41 23 13 31

Plus d'infos : letempspourtoit.fr

EN RESIDENCE ETUDIANTE

➤ **En résidence universitaire :**

Le dossier de demande de logement en résidence universitaire se fait sur le site Internet du CROUS de votre région académique actuelle. Ex : www.crous-nantes.fr par l'intermédiaire du Dossier Social Etudiant (DSE).

Il doit être envoyé entre le 15 janvier et le 30 avril.

Les cités peuvent également « dépanner » les étudiants, dans la mesure des places disponibles, en les accueillant pendant les stages ou durant la recherche d'un logement en septembre uniquement. S'adresser directement aux résidences.

A proximité :

Résidence Célestin Port (1,1 km)

25, rue Célestin Port

Cité Bourgonnier (0,7 km)

19, rue Lainé Laroche

Résidence Faidherbe (2 km)

4, rue Faidherbe

Cité Couffon-Pavot (1,8 km)

Rue Léon Pavot

Résidence René Rouchy (2,5 km)

Zac de Saint-Serge, Faculté de droit, 3, rue René Rouchy

Type	Prix moyen €/mois	Charges en plus	Description	Caution	Aides au logement
Résidence Traditionnelle	138	EDF(*)	Chambre de 9m ² . Sanitaires et cuisine communs.	1 mois de loyer hors charge	ALS
Résidence Rénovée	235		Chambre de 9m ² . Sanitaires, douche et frigo individuels.		
Nouvelle Résidence	265		1 pièce 20m ² . Des 2 pièces sont disponibles pour les couples.		

NB : Locations sans frais de dossier

(*) Se renseigner sur le mode de chauffage

➤ En résidence privée :

Les résidences étudiantes privées apportent des services tels que la présence d'un régisseur, la location de linge, le ménage régulier, salle de sport, laverie, salle télé, petits déjeuners... **70 nouveaux studios ont été pré-réservés** par le Groupe ESA pour la rentrée 2009/2010. S'adresser à l'une des deux agences suivantes :

Agence Lamy
57, rue Delaâge - BP 1811
Tél. 02 41 24 89 00

Agence Sergic
5, place Lorraine
Tél. 02 41 18 22 16

Résidence Cambridge (0,5 km)

77 ter, rue des Ponts de Cé

Villa Amiral de Grasse (1,3 km)

10, rue Dupetit Thouars

Studiantes du Parc (1,2 km)

15, rue du Haut Pressoir

Résidence Internationale (2,5 km)

Fac-Habitat - 12, avenue des Droits de l'Homme

Résidence Saint Serge (2,5 km)

5, place François Mitterrand

Les Carmes (2,5 km)

25, rue des Carmes

Front de Maine (2 km)

42/44 avenue Yolande d'Aragon

Type	Prix Moyen €/mois	Charges en plus	Description	Frais de dossier	Caution	Aides au logement
Studio T1	380	EDF(*)	18-20m ² (1 pièce, coin cuisine)	400€	1 mois de loyer hors charges	ALS
T1 bis	425		+35m ² (2 pièces, coin cuisine)			
T2	480		2 pièces, coin cuisine			

(*) Se renseigner sur le mode de chauffage

EN FOYERS D'ETUDIANTS ET DE JEUNES TRAVAILLEURS

<p>Foyer Marguerite d'Anjou (filles) (0,8 km) (*) 52, boulevard du Roi René - Tél. 02 41 20 24 00 <i>Ch. individuelle en ½ pension obligatoire : 352 €/ mois</i></p>	<p>Foyer Saint Aubin (garçons) (1,6 km) 22, rue Donadieu de Puycharic - Tél. 02 41 88 85 32 <i>Ch. individuelle : de 262 à 324 €/ mois</i></p>
<p>Foyer Merici (filles) (0,5 km) 62 rue Mirabeau - Tél. 02 41 25 35 00 <i>Ch. individuelle : 259 €/ mois + au minimum ½ pension obligatoire : 230 €/ mois ou pension complète : 293 €/ mois</i></p>	<p>Foyer familial jeunes travailleurs angevins (1,8 km) (*) 22, rue David d'Angers - Tél. 02 41 24 37 37 <i>Ch. individuelle : 309 €/ mois Studio : 433 €/ mois - T1bis : 476 €/ mois</i></p>
<p>Foyer de jeunes travailleurs Notre Dame du Bon Conseil (filles) (1,1 km) 7, rue du Quinconce - Tél. 02 41 87 46 19 <i>Ch. individuelle : 309 €/ mois + forfait obligatoire : 66 € (14 repas + 4 pts déj) Possibilité de repas à l'unité également</i></p>	<p>Résidence Mistral (3 km) Place Jean Vilar - Tél. 02 41 66 99 03 <i>Ch. individuelle : 348 €/ mois - Studio : 435 €/ mois Ces prix incluent le logement, les charges + 1 forfait de 10 repas</i></p>
<p>Foyer de l'Esvière (filles) (1,7 km) 2 bis, rue de l'Esvière - Tél. 02 41 88 94 25 <i>Ch. individuelle + ½ pension (obligatoire) : 504 €/ mois</i></p>	<p>Logements à la nuit ou à la semaine : Ethique Etapes du Lac du Maine (5 km) Avenue du Lac de Maine - Tél. 02 41 22 32 10</p>
<p>Foyer Ornières (filles) (1,1 km) 4, rue Talot - Tél. 02 41 87 44 11 <i>Ch. individuelle + ½ pension (obligatoire) : de 454 à 507 €/ mois</i></p>	<p>Accueil Bon Pasteur (2,5 km) 1, rue Marie-Euphrasie Pelletier - Tél. 02 41 72 12 80</p>
<p>Maison d'accueil de la Cité (filles) (1,7 km) 4, rue du Vollier - Tél. 02 41 87 65 07 <i>Ch. individuelle : de 196 € à 213 €/ mois + charges : 51€/mois</i></p>	<p>Résidence la Retraite (1,4 km) 22, rue Saumuroise - Tél. 02 41 68 76 76</p> <p>Foyer Darwin (6 km) 3 rue Darwin - Tél. 02 41 22 61 20</p>

(*) Pour les apprentis, possibilité de location en alternance

EN APPARTEMENTS GERES PAR LES HLM

Il s'agit d'appartements vides. Possibilité d'Aide Personnalisée au Logement (APL). Des appartements à caractère social T1, T1 bis et T2 sont réservés aux étudiants. Se renseigner au service "logement chez les particuliers" du CLOUS.

Angers Habitat

4, rue de la Rame
Tél. 02 41 23 57 57

Soclova

43, avenue Yolande d'Aragon
Tél. 02 41 31 13 77

Le Toit Angevin

7, rue Beauval
Tél. 02 41 79 62 62

Logi-Ouest

18, boulevard des Deux Croix
Tél. 02 41 33 73 73

Office départemental de HLM

11, rue du Clon
Tél. 02 41 81 68 00

Val de Loire

Rue Bouché-Thomas
Tél. 02 41 68 77 22

AUTRES ADRESSES UTILES POUR SE LOGER

➤ **Offres des Journaux**

• **Locaux gratuits**

Paru-Vendu-Le Pub (*parution le mardi*)

15, Boulevard Foch, BP 22217
Tél. 02 41 88 86 34
Fax. 02 41 25 28 46
Site Internet : www.paruvenu.fr

Le 49 (*parution le mardi*)

1, place du Pilon
Tél. 02 41 25 49 49
Fax. 02 41 88 75 09
Site Internet : www.petites-annonces.fr

• **Quotidiens régionaux**

Ouest France

30 bis, boulevard Ayrault
Tél. 02 41 25 62 00
Site Internet www.ouest-france.fr
Petites annonces logement le mercredi et le samedi.

Le Courrier de l'Ouest

4, Boulevard Auguste Blanchoin
Tél. 02 41 25 52 55
Petites annonces dans le supplément du samedi.



AIDES AU LOGEMENT - Plus d'infos sur www.cnous.fr ou www.aidologement.com

AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (APL) / ALLOCATION DE LOGEMENT A CARACTERE SOCIAL (ALS)

Les conditions :

- L'attribution de l'APL et de l'ALS aux étudiants est indépendante du revenu de leurs parents. Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'être séparé du foyer fiscal de ses parents pour toucher ces aides.
- Pour les étudiants de moins de 20 ans, pas d'ALS, ni d'APL si leurs parents perçoivent encore des prestations familiales pour eux. La famille doit alors choisir entre les deux types d'aides.
- Les étudiants occupant l'appartement d'un parent ou d'un grand parent ne peuvent toucher ni l'ALS, ni l'APL
- Les étudiants étrangers peuvent y prétendre à condition d'être titulaires d'un titre de séjour en cours de validité.

Le montant : Il est variable et est calculé selon un même barème pour l'APL et l'ALS, en fonction des ressources, du lieu de résidence, du montant du loyer. Pour les étudiants, un plancher des revenus est appliqué. L'APL et l'ALS ne sont jamais versées le premier mois d'occupation.

Les démarches : L'étudiant doit compléter en ligne sa demande d'APL ou d'ALS sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (www.caf.fr).

Le Loca-Pass

Ce sont des aides gratuites pour les jeunes de moins de 30 ans qui sont proposées par les organismes collecteurs du 1% logement (avance de dépôt de garantie, caution ..). Plus d'infos : www.aidologement.com